

Sne

Syndicat national de
l'environnement



Elections

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES DES CORPS ATE TE

A QUOI SERVENT LES CAP ?

ELLES INTERVIENNENT SUR :

- les licenciements ;
- les refus de titularisation ;
- les refus de formations ;
- la demande de réintégration ;
- le renouvellement de contrat des travailleurs en situation de handicap ;
- l'examen des propositions de sanctions.

ELLES SONT SAISIES À LA DEMANDE DU FONCTIONNAIRE POUR AVIS SUR :

- un refus de mobilisation du compte personnel de formation ;
- un refus de demande ou de renouvellement de télétravail ;
- un refus de demande de congés au titre du compte épargne-temps ;
- une décision individuelle à la mise en disponibilité ;
- un refus de temps partiel ou un litige d'ordre individuel relatif aux conditions d'exercice du temps partiel ;
- un refus d'autorisation d'absence pour préparer un concours administratif ou suivre une formation continue ;
- un refus de démission ;
- une décision relative à la révision du compte rendu de l'entretien professionnel.

La mobilité comme les promotions ne font plus partie des attributions des CAP depuis 2019. Elles relèvent de nouveaux processus définis dans des lignes directrices de gestion (LDG).

CEPENDANT, LES MILITANT.ES DU SNE-FSU SONT ACTIF.VES ET RÉACTIF.VES SUR LE SUJET.

Face aux interrogations des agent.es perdu.es dans le maquis des nouveaux processus mobilité et promotion, **le Sne-FSU** conserve la possibilité de défendre vos dossiers en les portant sur une plateforme dédiée par **l'OFB** (Alfresco).

La saisie de **la CAP** n'empêche pas l'agent.e d'effectuer un recours dans les deux mois de la décision primaire, les deux actions étant parallèles.

La saisie de la CAP des ATE ou des TE se fait en écrivant au président de l'instance (le directeur général de l'OFB) pour demander l'avis de la CAP sur un des points cités précédemment.

ATE-TE, n'oubliez pas de voter pour le CSA de l'OFB en plus de votre CSA de proximité et du CSA ministériel !



DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE

Votez Sne-FSU, le syndicat qui défend votre quotidien

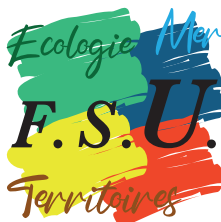
Le Sne-FSU revendique :

- Une augmentation des taux de promotion, afin de fluidifier les carrières et mieux reconnaître les compétences des agent.es ;
- La possibilité d'accès au grade supérieur des agent.es du corps des techniciens quelques soient leurs fonctions ;
- La facilité d'accès à la catégorie A des agent.es du corps des technicien.nes ;
- La possibilité de mobilité des agent.es du corps des techniciens quelque soit le poste visé ;
- Plus d'équité entre les différentes fonctions exercées par les agent.es des corps ;
- L'intégration des primes dans le traitement ;
- De la transparence et de la concertation !

Le Sne-FSU demande une révision :

- **des lignes directrices de gestion « promotions »**, pour (ré)introduire des réunions de dialogue de gestion avec les organisations syndicales, en particulier dans les directions en amont des propositions transmises à la DRH ;
- **des lignes directrices de gestion « mobilités »**, afin de prioriser les demandes des agent.es dont la 1^{ère} affectation les met en grande difficulté financière et/ou familiale. Pour prendre en compte ces demandes et les traiter de la même façon que les autres priorités légales ;
- **de la note de gestion « RIFSEEP » des corps de l'environnement**, afin d'attribuer un complément indemnitaire annuel (CIA) conforme au décret d'application, ainsi que le maintien du groupe de fonction précédemment détenu avant réorganisation, et sa progression au sein de ce groupe.





DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE

Votez Sne-FSU, le syndicat qui défend votre quotidien

Face aux interrogations des agent.es perdu.es dans le maquis des nouveaux processus mobilité et promotion, et pour exploiter au mieux les possibilités d'intervention laissées aux organisations syndicales par l'administration, la FSU a mis en place des adresses de messagerie dédiées :

mapromotion.ecologie@fsu.fr

mamobilite.ecologie@fsu.fr

Pour cela, tous les ATE et TE se sentant impuissant.es face à la machine administrative et à l'opacité des décisions, ou se pensant oublié.es, discriminé.es, peuvent envoyer :

- une demande d'explication
- de soutien
- un message d'alerte

Derrière ces adresses, des militant.es !

Pour apporter un accompagnement humain et recréer une proximité d'écoute, analyser les situations et conseiller. Pour pouvoir également, dans les situations les plus difficiles, intervenir au plus haut niveau de façon à infléchir les décisions de l'administration.



Nos actions ont permis :

- la prise en compte de mobilités pour plusieurs agent.es au regard de demandes de rapprochements de conjoint.es, de prise en compte des intérêts moraux et matériels en outre-mer, de problèmes familiaux...
- la promotion d'agent.es « mis au placard » et oublié.es de l'administration, ainsi que des agent.es sans fonctions managériales mais aussi méritant.es que les autres ;
- la révision de plusieurs comptes-rendus d'entretiens professionnels (CREP) en faveur de l'agent.e ;
- la prise en compte favorable de plusieurs dossiers médicaux devant les conseils médicaux départementaux, ou le Sne-FSU siège systématiquement et où il se retrouve régulièrement seul à défendre les collègues face à l'OFB.
- la pondération de sanctions demandées par l'administration dans des dossiers disciplinaires, alors que d'autres organisations syndicales votent comme l'administration.

Liste des techniciens de l'environnement

- M. Arnaud CHARTRAIN
Chef de service SD OFB
- M. Frédéric GOULET
Garde-moniteur PN Écrins
- M. Gabriel ANDRE
Agent terrain SD OFB
- Mme Marie ROBERT
Chargée de mission PN Guadeloupe
- M. Jean-Stéphane REYNAUD
Agent terrain SD OFB
- M. Pascal WANHEM
Agent terrain SD OFB
- M. Pierre-Emmanuel BRIAUDET
Chef de projet DRAS OFB
- M. Jean-Olivier TERRIER
Chef de service SD OFB

Liste des agents techniques de l'environnement

- M. Patrick GINDRE
Agent de terrain SD OFB
- Mme Mireille COULON
Chargée de mission PN Ecrin
- M. Dominique BARERRE
Agent de terrain SD OFB
- M. Tommy BULLE
Garde moniteur PN Ecrin

Vos représentants et représentantes au sein du Sne-FSU sont des femmes et des hommes engagé.es.



[@ EcologieFsu](https://twitter.com/EcologieFsu)
www.fsu-ecologie-elections.fr
www.snefsu.org